



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25 mai, les IBODE doivent être représentés par leur Syndicat : Le SNIBO

Paris, le 20 mai 2020 – Le 25 mai, s'ouvre les premières négociations sur les salaires des soignants au Ministère des Solidarités et de la Santé. Si la prise de conscience des problématiques de santé, révélées au grand jour pendant la crise sanitaire (ou Covid-19), semble actée du côté du gouvernement, la prudence reste cependant de mise chez les Infirmiers de Bloc Opérateur Diplômés d'Etat (IBODE) quant aux promesses du Président Macron.

Le gouvernement souhaite changer les choses et s'il commençait par écouter l'ensemble des acteurs !

Revalorisation salariale pour les IBODE promise en mars 2020

Les promesses du gouvernement, les IBODE en ont plein leurs casques depuis de trop nombreuses années ! Le SNIBO n'est, pour l'heure, pas encore convié à la table des négociations mais revendique sa présence et souhaite rappeler au Ministre de la Santé les promesses faites aux IBODE en mars dernier s'agissant de leur revalorisation salariale. En effet, son cabinet, en la personne de Katia Julienne s'était engagée à travailler ensemble sur l'attractivité du métier IBODE.

Des propositions concrètes

Le 16 février 2020, les IBODE, par la voix de leur syndicat, interpellaient déjà le gouvernement sur la nécessité de créer de nouvelles grilles de salaire propres à leur spécialité. Ceci dans le but précis de valoriser leurs compétences acquises au cours de leur formation de 18 mois.

Le personnel qualifié et diplômé travaillant au bloc opératoire doit être justement rémunéré. Les propositions du Snibo sont jusqu'à présent restées lettre morte, Snibo qui espère être écouté et entendu.

Plus jamais ça !

Lors de cette crise sanitaire sans précédent, les IBODE dans leur bloc opératoire et hors bloc ont été mis à contribution pour prendre en charge les patients atteints du COVID 19. Si pendant cette crise, l'union nationale était de rigueur, aujourd'hui les IBODE demandent à être entendus et reconnus dans leur expertise chirurgicale.

Notre spécialité doit être mise en valeur et les IBODE ne veulent plus jamais être sous-payés !

Le SNIBO rappelle qu'un IBODE gagne actuellement :

1597 euros en début de carrière et 2491 en fin de carrière !

Plus jamais ça !